

Association **LES SARMENTS SOLIDAIRES**

Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l’égard des données à caractère personnel et à la libre circulation des données, dit **règlement général sur la protection des données** (RGPD).

Sommaire

Sommaire

[1- OBJET 2](#_Toc24554655)

[2- DONNEES PERSONNELLES 2](#_Toc24554656)

[3- PERSONNES CONCERNEES 2](#_Toc24554657)

[4- PROCEDURE DE CONSENTEMENT 2](#_Toc24554658)

[4.1 Adhérents 2](#_Toc24554659)

[4.2 Lycéens 2](#_Toc24554660)

[4.3 Sympathisants acheteurs, autres personnes en liaison avec l’association 3](#_Toc24554661)

[5- STOCKAGE DES DONNEES 3](#_Toc24554662)

[6- PROTECTION DES DONNEES 3](#_Toc24554663)

[7- DUREE DE STOCKAGE DES DONNEES PERSONNELLES 3](#_Toc24554664)

[7.1 Fichiers informatiques 3](#_Toc24554665)

[7.2 Documents papier 3](#_Toc24554666)

[8- DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES 3](#_Toc24554667)

[9- DROIT A L’INFORMATION ET DROIT A L’OUBLI 3](#_Toc24554668)

# 1- OBJET

Le but du présent document est de présenter :

* La nature des données personnelles des adhérents et membres associés, qui sont requises et utilisées pour le fonctionnement exclusif de l’association et ne sont jamais communiquées à l’extérieur de l’association.
* le procédé de recueil du consentement auprès des personnes concernées pour le stockage de ces données,
* la méthode de stockage, les personnes en charge de ces données, la durée de conservation et comment elles sont protégées,
* le droit à l’information, à la modification, et à l’effacement des données.

# 2- DONNEES PERSONNELLES

Le but de la collecte des données est de rassembler les informations d’identification et les coordonnées des personnes participant aux activités de l’association afin d’assurer le fonctionnement courant de l’association. Ces données sont les suivantes :

* Nom
* Prénom
* Adresse postale (\*)
* Adresse E mail
* Téléphone
* Tranche d’âge (\*\*)

(\*) Donnée facultative

(\*\*) Uniquement pour les adhérents pour les besoins exclusifs de la demande de subvention municipale.

# 3- PERSONNES CONCERNEES

- Adhérents

- Lycéens

- Sympathisants et bénévoles

- Clients

- Autres personnes en lien avec l’association (administration communale, fournisseurs)

# 4- PROCEDURE DE CONSENTEMENT

## 4.1 Adhérents

L’accord des adhérents sur la détention d’informations à caractère personnel les concernant est formalisé sur le bulletin annuel d’adhésion à l’association.

## 4.2 Lycéens

Pour les lycéens (Sud Médoc), leur accord sur la détention d’informations à caractère personnel les concernant est formalisé par une annotation sur la convention de stage dont le formulaire est signé par l’élève et l’association.

## 4.3 Sympathisants acheteurs, autres personnes en liaison avec l’association

Des fiches sont établies mentionnant nom prénom adresse mail et n°de téléphone avec émargement des personnes.

# 5- STOCKAGE DES DONNEES

Les données à caractère personnel sont conservées sous forme papier et fichiers informatiques stockés sur les moyens informatiques des personnes suivantes :

* Le président
* Le trésorier
* Le secrétaire

Ces données sont consultables par l’ensemble des membres du bureau.

# 6- PROTECTION DES DONNEES

La protection des données est assurée comme suit :

Les données sont stockées sur les disques durs des machines personnelles des personnes nommées ci-dessus. Elles n’apparaissent pas sur leurs réseaux sociaux dans le cas où ces personnes y seraient abonnées à titre personnel.

# 7- DUREE DE STOCKAGE DES DONNEES PERSONNELLES

La durée de conservation des données personnelles est définie comme suit :

## 7.1 Fichiers informatiques

Durée de conservation : durée de vie de l’association

## 7.2 Documents papier

Durée de conservation : durée de vie de l’association

# 8- DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Le délégué à la protection des données personnelles est : le Président

# 9- DROIT A L’INFORMATION ET DROIT A L’OUBLI

En contactant l’association, les personnes ayant donné des informations personnelles peuvent à tout moment avoir accès à ces informations, les faire modifier, ou bien les faire supprimer.